



Comment faire pour faire reconnaître un mariage en Algérie

Par **emyass**, le **24/04/2013** à **15:41**

Bonjour,
j'explique en deux mots la situation;
je vais me marier je suis d'origine française et mon futur mari est français d'origine algérienne.
Comment faire pour faire reconnaître notre mariage en algérie si je ne suis pas inscrite au consulat algérien comme mon ami ???
merci

Par **amajuris**, le **25/04/2013** à **20:36**

bjr,
au lieu de préciser d'origine x ou y il suffit d'indiquer la nationalité ce qui rend les choses plus simples.
pour répondre à votre question, je suppose que votre mariage a eu lieu en france donc il faut demander la transcription de votre mariage en algérie.
si vous vivez en france et que vous êtes tous les deux français je ne vois l'intérêt de la transcription.
pour la procédure il faut poser la question sur un site juridique algérien.
cdt